

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 797/2019
Date: 14 août 2019
Direction: Chancellerie d'Etat
N° d'affaire: 2019.STA.1029
Classification: Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Monsieur le député Martin Boss, Saxeten, avec effet au 23 août 2019.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare



Monsieur **Beat Kohler**, né en 1974, Alpbachsäge 9, 3860 Meiringen, inscrit sur la liste 14, Les Verts, dans le cercle électoral de l'Oberland,

élu au Grand Conseil au 24 août septembre 2019.

Le présent arrêté sera publié dans les feuilles officielles cantonales.

Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier
Auer



Destinataire

- Chancellerie d'Etat